Initiales du Maire 169 Initiales du Greffier

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 JUILLET 2022

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE MARDI 12 JUILLET 2022 À 18h00

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR

Julien BUSSIÈRES MAIRE SUPPLÉANT

MADAME ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS:

MARIE-CLAIRE TÉTREAULT siège 1 VICKY BOMBARDIER siège 2 DANIEL LACROIX siège 3 DANY BOYER siège 4

ABSENTS

PIERRE TÉTRAULT maire DANY ST-AMANT siège 5

Était également présente : Me Lydia Laquerre, greffière

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 2. NOUVELLE EMBAUCHE POSTE D'INSPECTEUR MUNICIPAL
- 3. AVIS DE CHANGEMENTS AGRANDISSEMENT DE L'USINE DU LAC BOWKER
- 4. NETTOYAGE DE LA PISTE CYCLABLE MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
- 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

275-22-07-12 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit accepté, tel que proposé.

276-22-07-12 NOUVELLE EMBAUCHE - POSTE D'INSPECTEUR MUNICIPAL

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'engagement de madame Ève De la Chevrotière, à titre d'inspectrice municipale de la Ville de Valcourt, selon les termes de l'entente d'engagement convenue entre cette dernière et la municipalité;

Initiales du Maire
170
Initiales du Greffier

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Madame De la Chevrotière entre en poste le 15 août 2022 et sera soumise à une période de probation de 6 mois;

QUE madame Karine Boucher, directrice générale, soit par la présente autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, l'entente d'engagement;

QUE le Conseil municipal accepte l'adhésion de madame De la Chevrotière à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ), à titre d'Associé 1 (235.00 \$). (p.b. 02-610-00-494);

QUE l'embauche de madame De la Chevrotière soit conditionnelle à la validation des références par la direction générale.

277-22-07-12 AVIS DE CHANGEMENTS – AGRANDISSEMENT DE L'USINE DU LAC BOWKER

ATTENDU les demandes d'ajouts et de modifications pour le projet d'agrandissement de l'usine d'eau potable du lac Bowker, en date de juin 2022;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter les demandes d'ajouts et de modifications au mandat d'agrandissement de l'usine d'eau potable du lac Bowker (directives de changement no 2 à 5), pour des montants de 92 434.16 \$ (crédit) \$ et 31 071.39 \$ excluant les taxes applicables, selon la demande présentée par Côté Jean et associés.

ADOPTÉE

278-22-07-12 NETTOYAGE DE LA PISTE CYCLABLE – MRC DU VAL-SAINT-FRANCOIS

ATTENDU QUE le réseau cyclable l'Ardoise, d'intérêt régional, emprunte le chemin de l'Aéroport dans la municipalité du Canton de Valcourt;

ATTENDU QUE le chemin est sous la juridiction du ministère des Transports du Québec;

ATTENDU QUE les accotements, par lesquels passe le réseau cyclable l'Ardoise, présentent un niveau de dangerosité;

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François sollicite la Ville de Valcourt pour l'utilisation des équipements et des employés du service des travaux publics afin d'améliorer la sécurité de ce tronçon de réseau cyclable;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'utilisation des équipements du service des travaux publics afin de nettoyer les accotements du chemin de l'Aéroport, dans la municipalité du Canton de Valcourt, entre l'adresse 5525 et le Chemin Eugène-Bombardier, et ce, dans les deux directions;

Que l'utilisation des équipements soit effectuée aux tarifs mentionnés dans le Règlement concernant l'imposition des taxes et compensations pour l'année où les équipements sont utilisés, majoré de 15% pour les frais d'administration;

Initiales du Maire 171 Initiales du Greffier

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Que les matériaux récupérés lors du nettoyage des accotements soient disposés à l'écocentre occasionnel situé dans le Canton de Valcourt ou à tout autre endroit désigné par la MRC;

Que la Ville de Valcourt demande au ministère des Transports du Québec la sécurisation adéquate de ce tronçon du chemin de l'Aéroport considéré comme étant dangereux par les usagers, par l'installation de bollards, ou la diminution de la limite de vitesse ou toute autre mesure pertinente, et appuie la municipalité du Canton de Valcourt pour toutes démarches qui auraient été entreprises en ce sens.

ADOPTÉE

279-22-07-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 18h21.

ADOPTÉE

Julien Bussières, Maire suppléant	Me Lydia Laquerre, Greffière